

Commission de Gestion des Compétitions Foot en herbe (Restreinte)

Modalité de tirage Challenge des 100 ans **PV du 17/03/22 – Réunion réalisée en visio-conférence**

Membres présents : Onofrio Pavone – Gaëtan Lopat – Etienne Emaille – Freddy Ferreira – Mohamed Oussai - Luc Bontemps

Membres excusés : Quentin Meens - Olivier Lebegue - Pascal Lesaint - Etienne Emaille

Secrétaire de séance : Gaëtan Lopat **Secrétaire administrative :** Christine Monneuse

CHALLENGE DES 100 ANS :

La commission s'est réunie en visio afin de préparer les modalités et l'organisation du tirage au sort des 1/16ème de finale qui aura lieu le mardi 22 mars.

Les clubs ont reçu ce jeudi 17 mars, le lien permettant de visualiser le tirage.

Pour les 1/16ème de finale, il a été décidé à l'unanimité de séparer les 1er et 2ème de groupe afin de réaliser le tirage.

Aussi, le club de division inférieure recevra pour les 1/16ème de finale.

Exemple : si une D2 retombe contre une D1, la D2 recevra automatiquement.
Si une D3 retombe contre une D4, la D4 recevra automatiquement.

1 arbitre officiel est prévu jusqu'au 1/8ème de finale, sur demande et étude de la commission, possibilité de mettre 3 arbitres officiels.

Ensuite pour les prochains tours, 1/8ème de finale, quart de finale, demi-finale et finale, un tirage intégral sera réalisé afin de définir les futures rencontres.

Il n'y aura pas d'autres tirages pour les prochains tours, un seul tirage uniquement le mardi 22 mars.

PROTOCOLE SANITAIRE :

Les clubs ont reçu le nouveau protocole, le pass vaccinal n'est plus obligatoire depuis le 14 mars.

Fin de séance 20h15.

Le Président des compétitions
Onofrio Pavone

Le secrétaire de séance
Gaëtan Lopat